

Procès-verbal

Séance du conseil de la Ville de Macamic tenue le 11 janvier 2010, à 19 heures à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin, Yvan Verville, Daniel Paquette, Michel Desrochers et Louis Proulx.. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale, Joëlle Rancourt.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2010-01-018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par le conseiller Louis Proulx et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009;
4. Approbation des comptes à payer :
 - Liste au montant de 50 571,25 \$;
 - Liste au montant de 57 070,11 \$;
5. Période de questions;
6. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de décembre 2009;
7. Demande à monsieur François Gendron;
8. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour la réfection et la pose de macadam sur le 2^e-et-3^e Rang Ouest;
9. Vente pour taxes;
10. Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon – pinces de décarcération;
11. Demande d'appui financier pour de l'animation pour personnes âgées;
12. Rapport des comités;
13. Questions diverses :
 - Lettre de remerciements à Michel Desrochers;
14. Période de questions;
15. Information du directeur général;
16. Levée de la séance;

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 11, 13a) et 15 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2010-01-019 3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2009, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2010-01-020 4. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Daniel Paquette et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Liste des comptes à payer au montant de 50 571,25 \$;
- b) Liste au montant de 57 070,11 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Aucune question.

6. **Correspondance reçue et envoyée de décembre 2009**

Le directeur général, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de décembre 2009.

2010-01-021 7. **DEMANDE À MONSIEUR FRANÇOIS GENDRON**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QU' : Une demande de subvention au montant de 259 525 \$ dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier soit adressée au député d'Abitibi-Ouest, monsieur François Gendron, pour permettre la réalisation des travaux suivants pour l'année 2010 :

Rechargement de concassé pour un total de	124 025 \$
- Rang 6 et 7 Ouest	22 575 \$
- Traverse Colombourg – Route 111	30 450 \$
- Rang 10 et 1 Est	71 000 \$

**Élargissement des accotements
dans les courbes de**

- Rang 2 et 3 Ouest	11 405 \$
---------------------	-----------

Remplacement de ponceaux pluvial (600 mm)

-	Entrée École Le Séjour	6 500 \$
---	------------------------	----------

	Nettoyage de fossé	93 000 \$
--	---------------------------	------------------

-	Rang 6 et 7 Ouest	22 000 \$
---	-------------------	-----------

-	Rang 10 et 1 Est	71 000 \$
---	------------------	-----------

Réfection structure de chemin

-	Rang 2 et 3 Ouest	24 595 \$
---	-------------------	-----------

Adoptée à l'unanimité.

2010-01-022

8. **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin, qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement décrétant un emprunt pour des travaux de réfection et de pose de macadam sur le 2^e – et-3^e Rang Ouest.

2010-01-023

9. **VENTE POUR TAXES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Michel Desrochers et résolu unanimement :

QUE : Le conseil municipal demande à la MRC de procéder à la vente pour taxes des matricules suivants :

- 4101-37-4829

- 4297-07-0169

QUE : Le conseil municipal est en mesure d'apprécier lui-même ses dossiers et de décider qui doit faire partie de la liste des propriétés à être vendues selon l'historique de chacun.

Adoptée à l'unanimité.

2010-01-024

10. **RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE ROUSSILLON – PINCES DE DÉCARCÉRATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Desrochers, appuyé par Louis Proulx et résolu unanimement :

QUE : Le conseil municipal désapprouve la décision de la Ville de La Sarre suite à son annonce qu'elle se dotera des équipements et des pinces de désincarcération d'ici quelques mois venant ainsi doubler le service existant donné depuis plus de vingt ans par la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon.

QUE : Les élus trouvent déplorable que la Ville de La Sarre n'est pas plutôt choisie d'investir pour son service des incendies dans un secteur d'intervention non couvert en Abitibi-Ouest.

QU' : Une demande soit adressée à la MRC d'Abitibi-Ouest afin qu'elle statue sa position à savoir si l'unité de décarcération de la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon sera toujours celle qui sera reconnue en Abitibi-Ouest pour les années à venir.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Rapport des comités**

La conseillère Denise Dubois et le conseiller Yvan Verville font un rapport de leur dernière rencontre de la Régie des incendies et des lots intramunicipaux.

14. **Période de questions**

Aucune question.

2010-01-025

16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Desrochers et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 19 h 45.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire